

<http://www.snetap-fsu.fr/Le-Collectif-Vie-Internationale-rencontre-le-BRECI.html>



# Le Collectif Vie Internationale rencontre le BRECI

- Les Dossiers - Vie internationale -

Date de mise en ligne : vendredi 30 mars 2018

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Le Collectif Vie Internationale est ouvert à l'ensemble des membres du SNETAP, impliqué.es ou intéressé.es par la mission de Coopération Internationale . Ce collectif a donc rencontré le Bureau des Relations Europeenne et de la Coopération Internationale ( [BRECI](#)) afin de faire le point sur différents sujets .**

Le collectif Vie Internationale était représenté par Laurence Dautraix, Marion Treguer, Yoanna Simon, Olivier Fretigny, Thierry Arenzana, Bachir Chaib-Eddour, Jean Molins.

Pour le [BRECI](#) : Benoit BONAIME , chef du BRECI et Gerardo Ruiz , adjoint

### **- Unité Facultative « Mobilité » en Bac Pro - note de service du 26 octobre 2016.**

Le collectif note un souci de diffusion et d'information au sujet de cette note de service.

Il pose également la question de l'absence de moyens attribués pour faire passer cette épreuve qui nécessite 2 enseignants pendant 20 minutes d'oral. . Le SNETAP [FSU](#) demande au Chef de bureau de s'emparer de cette question.

Le BRECI a bien entendu qu'il y avait un problème de diffusion et il est d'accord pour faciliter la diffusion de cette note de service dans l'ensemble des établissements agricoles pour sa mise en place.

### **- Mobilité : caractéristiques et nombre**

le BRECI nous informe qu'il est aujourd'hui plus facile de connaître exactement les statistiques des départs à l'étranger des jeunes de l'Enseignement Agricole grâce à la simplification du site Hermes .

Le nombre de champs à remplir étant très allégé , les responsables de mobilité le remplissent davantage .

En 2016/2017, il y a eu 20 000 mobilités dont 86% en Europe, 6% Amérique ( beaucoup au Canada) et 4% en Afrique.

Le Collectif a exprimé son inquiétude sur des départs vers les pays du Sud et en particulier en Afrique du fait de refus de chefs d'établissement .

Pour le BRECI, la dimension des zones à risques dépend du Ministère des Affaires Étrangères qui est le relais sécurité . Le BRECI de son côté, n'a refusé qu'une trentaine de mobilités ou projets sur des zones classées jaune ou orange par le Ministère des Affaires Étrangères.

Interrogé sur les différences d'appréciation du risque par les directeurs d'[EPL](#) , le BRECI a répondu que l'on ne peut pas faire une étude comparative entre deux établissements. C'est vraiment le contenu du projet de coopération internationale qui compte. Très peu de dossiers envoyés par les [DRAAF](#) ont reçu un avis négatif.

Le SNETAP-FSU demande au BRECI de relayer notre position, à savoir que les directeurs.rices doivent faire remonter les projets de mobilité aux [SRFD](#) pour que le BRECI puisse renvoyer un avis et pour éviter qu'un départ ne se retrouve bloqué au niveau local.

Sur la note de service « bourses 2018 » Monsieur Bonaimé souligne qu' elle est sortie en avance d'un mois et que le bureau a accéléré la diffusion de l'information.

### - Financements des mobilités

Le Directeur du BRECI rappelle que les financements possibles pour les aides à la mobilité s'assemblent en Région, ils s'articulent en commission régionale de la mobilité et grâce à la plateforme de la mobilité, il est possible de dresser un inventaire régional. Le BRECI ne peut avoir une lisibilité exacte et précise sur ce qui peut se passer en Région et ne peut communiquer précisément à ce sujet. Il rappelle que les pourvoyeurs d'aide à la mobilité sont la [DGER](#), ERASMUS et les programmes spécifiques régionaux.

Au sujet des bourses individuelles DGER , le BRECI nous indique qu'elles sont en augmentation de 30 % cette année . Nous prenons acte de cette décision mais rappelons qu'il ne s'agit que d'un retour à une situation antérieure puisque , au cours des dernières années , ces bourses avaient connu une baisse significative

Le SNETAP FSU souhaite qu'il y ait une clarification en région. Il est prévu un rapprochement avec l'Éducation Nationale et les COREMOB (comité régional mobilité).

### - Accueil des services civiques

Il existe un guide qui a été largement diffusé aux chargés de coopération en région. Le SNETAP- FSU souhaite que ce dispositif de l'accueil soit valorisé en lui donnant un appui technique. A travers l'association « France Volontaire » et ses 4 pôles régionaux qui contribuent au développement des services civiques , les jeunes apprenants continuent à être accueillis et reçus et accompagnés.

### - Moyens humains au niveau EPL et SRFD

Nous exprimons, à nouveau, notre regret sur le fait que des moyens humains ne soient pas attribués dans chaque établissement pour la mise en oeuvre de la mission de coopération internationale. En effet , même s'il existe aujourd'hui , dans pratiquement chaque établissement un correspondant local de coopération internationale , les moyens affectés à cette tâche sont très divers selon les établissements.

Au niveau des chargés de coopération dans les DRAF-SRFD , cette disparité se retrouve aussi.Elle est en plus aggravée par la mise en place des grandes [Régions](#) . Nous avons en effet constaté que cette réforme avait entraîné des réductions de poste .

Pour les correspondants locaux, le BRECI nous répond qu'il n'a pas vocation à allouer des moyens financiers mais s'autorise à réfléchir sur la rédaction d'une lettre de mission type .

Pour les chargés de coopération au niveau régional, le BRECI ne décide pas d'attribuer les ETP (équivalent temps

plein) par région, le DRAAF est souverain en la matière. Néanmoins, le BRECI constate que les [ETP](#) dans les nouvelles régions sont au mieux en stagnation et donc parfois en baisse. Les missions de chargés de coopération internationale sont également définies par les DRAAF.

### - Réseaux géographique et animateurs

Sur la base d'un rapport remis en 2016 , le BRECI a entrepris une transformation importante de l'organisation et des missions des réseaux . . Toutefois , il nous indique que les moyens en [DGH](#) sont restés constants, les crédits de fonctionnement sont eux en augmentation d' environ 8 % en moyenne

Cette transformation avait pour but de resserrer le nombre d'animateurs tout en donnant plus de missions a chaque animateur .

Il ya donc moins de personnes mais les animateurs restants ont davantage de temps de décharge et donc plus d'heures à consacrer au réseau dont ils ont la charge .

Par exemple, pour l'Afrique de l'Ouest , les missions étaient réparties sur 7 personnes , elles le sont aujourd'hui seulement sur 2 .

Sur la valorisation et connaissance et transformations de ces réseaux, le BRECI reconnaît un problème de communication.

Pour le collectif « Vie internationale »

Bachi Chaib-Eddour

Animateur du collectif